

## France et démocratie : le peuple souverain est interdit (I)



[Source : Mondialisation.ca]

## France et démocratie : le peuple souverain est interdit

### Première partie

Par Jean-Yves Jézéquel Mondialisation.ca, 26 avril 2019



Après l'allocution de Macron, ce jeudi 25 avril 2019, ce qu'on savait déjà a été confirmé: hors de question de changer de cap, pour la simple raison que seuls les élus qui « représentent » le peuple savent ce qui est bien pour lui; ce qu'ils font est bien et ils vont continuer à faire ce qu'ils font, en accélérant même le mouvement!

« Je ne veux pas affaiblir la démocratie représentative », martelait Macron, car elle est bonne (« pour nous autres les élus de l'oligarchie qui s'est emparée du Pouvoir en dépouillant le peuple de sa souveraineté constitutionnelle, grâce au système du suffrage universel qui m'a permis personnellement d'être élu président avec 28% des voix de tous ceux qui sont inscrits sur les listes électorales »)... (Cf., article « Le résultat final des fausses élections présidentielles françaises, 8 mai 2017, in [www.mondialisation.ca](http://www.mondialisation.ca))

Il n'est donc pas question d'admettre le RIC en toutes matières inscrit dans une Nouvelle Constitution! Car cela équivaldrait à scier la branche sur laquelle je suis assis, moi Macron et tous les « élus » du système représentatif.

L'oligarchie s'est emparée du Pouvoir et le conserve grâce à la magie des élections qui sont faites pour dépouiller les électeurs de leur statut de citoyens. Il est donc hors de question d'envisager même de loin un RIC dans une Constitution qui serait écrite par une Assemblée Constituante mise en ordre de marche par la vertu d'un tirage au sort!

L'hécatombe sociale n'est qu'un « détail de l'histoire »; la horde de « ceux qui ne sont rien », cette « foule haineuse » peut crever dans la rue, d'ailleurs on va l'aider à crever en augmentant les prix de tout ce qui peut être augmenté et en durcissant le massacre policier qui éventuellement en viendra finalement à tirer sur les « séditieux » à coups de balles réelles pour qu'on en finisse...

Le peuple souverain est interdit. L'oligarchie a fait en sorte qu'il soit réduit au silence en permanence, même au moment où il vote, car le suffrage universel n'est qu'un leurre qui a magnifiquement bien fonctionné depuis le début de la République.

Aujourd'hui, grâce à la logique perpétuelle de la galère pour 80% des Français et leur situation de survie établie à perpétuité, ils se sont rendus compte qu'ils étaient infantilisés, dépouillés de leur responsabilité citoyenne, priés de la fermer en subissant les lois liberticides que des « élus représentants » produisent en fonction de leur privilèges et de ceux des sponsors constitués en lobbies appartenant au monde des grandes fortunes qui s'arrangent pour les placer au Pouvoir afin d'en faire des débiteurs reconnaissants!

Le peuple s'est réveillé et il a réalisé, il a pris conscience qu'il se trouvait dans une situation anachronique; il est sorti de l'effet hypnotique provoqué par le discours mensonger sur la « rengaine démocratique des élections »; il a échappé à l'envoûtement, il a rompu le sortilège; il a réalisé qu'on l'avait magistralement trompé depuis la dérive postrévolutionnaire...

La vérité est désormais sur la table et l'oligarchie comprend à son

tour que son règne sans partage, comme son profit sans limite sur le dos des dominés, s'est achevé. L'heure est désormais à la résistance acharnée de l'État mafieux, racketteur, voleur, pilleur, profiteuse, exploiteuse, esclavagiste... Le durcissement est inévitable puisque le peuple ne veut plus se faire tondre abusivement par une caste de prédateurs qui fait son beurre depuis si longtemps sur son dos.

Le discours manipulateur habituel veut faire croire à chaque instant que la France est un pays « démocratique ».

La France n'est pas « démocratique », certes, elle avait, car ce n'est plus le cas, aménagé des « libertés publiques », à ne pas confondre avec la « démocratie ». En réalité, ce qui avait été donné au peuple français, c'était le pouvoir de désigner des maîtres, parmi des gens qu'il ne choisissait jamais, qui de plus étaient au service d'une idéologie politique de parti. Avec cela, le peuple n'avait jamais les moyens de sanctionner une trahison des « élus représentants » entre deux élections.

Ce sont donc les hommes au Pouvoir qui écrivent les règles du Pouvoir: une aberration spectaculaire que nous subissons depuis des lustres sans avoir réagi à cette aberration anti démocratique qui abuse en permanence de notre docilité légendaire de moutons bien dressés à la soumission.

Ce régime anti démocratique se nomme le « gouvernement représentatif », celui que Macron veut à tout prix préserver, protéger, surtout pas « affaiblir »! Ce que nous réclamons désormais c'est un « gouvernement participatif »; nous voulons contrôler les lois, contrôler les choix et décisions engageant le peuple tout entier, contrôler les élus, contrôler les finances, contrôler les projets, contrôler la vie politique de la Nation...

Dans son discours du 7 septembre 1789, Sieyès disait que :

« Les citoyens qui élisent des représentants, renoncent (...) à faire eux-mêmes la loi; ils n'ont pas de volonté particulière à imposer. S'ils dictaient des volontés, la France ne serait plus cet État représentatif; ce serait un État démocratique. Le peuple, je le répète, dans un pays qui n'est pas une démocratie – et la France ne saurait l'être – le peuple ne peut parler, ne peut agir que par ses représentants. »

Le « gouvernement représentatif » est une imposture et relève de cette idée sous-jacente qu'un homme influent comme Voltaire véhiculait habituellement par ses nombreux écrits : « Une société bien organisée est celle où le petit nombre fait travailler le grand nombre, est nourri par lui, et le gouverne. »

A partir du moment où le grand nombre travaille, gagne son pain à la sueur de son front, ce n'est pas le petit nombre qui le nourrit, c'est le peuple qui se nourrit lui-même grâce à son travail. Si le grand nombre est obligé de passer par la grille étroite du petit nombre pour avoir le droit de travailler, cela s'appelle l'organisation de l'exploitation, c'est une injustice, une tyrannie, un abus, une perversion qui explique pourquoi le Pouvoir est en soi pervers, puisque le petit nombre s'octroie le droit et une « légitimité » arbitraire à gouverner le grand nombre, sous prétexte « de bonne organisation »!

Qui a donné au petit nombre ce droit de s'approprier la gouvernance du grand nombre? Personne, sinon lui-même.

Le Grec Aristote disait : « *Les élections sont aristocratiques et non démocratiques: elles introduisent un élément de choix délibéré, de sélection des « meilleurs » citoyens au sens de aristoi, au lieu du gouvernement par le peuple tout entier.* » (Aristote, Politique, livre IV)

C'est pourquoi, nous devons dès que possible abolir les élections qui sont une supercherie. Avec le RIC en toutes matières, les élections deviennent inutiles. Pour confier à certains d'entre nous la charge de l'accomplissement des tâches au service de tous et des intérêts du bien commun, il faut utiliser le tirage au sort.

Montesquieu avait écrit : « *Le suffrage par le sort est de la nature de la démocratie; le suffrage par choix – d'un candidat – est de celle de l'aristocratie.* » (Montesquieu, De l'esprit des Lois, 1748)

Il est évident que les pauvres étant les plus nombreux, le tirage au sort donnerait le pouvoir aux citoyens les plus pauvres, alors que les élections ont forcément toujours donné le pouvoir aux plus riches. C'est le tirage au sort qui garantit au peuple qu'il restera souverain. Pour en venir à une pratique habituelle du tirage au sort, il est clair que nous ne pouvons compter que sur nous-mêmes, les riches ne pouvant pas scier la branche sur laquelle ils sont assis. Or, les gens normalement constitués, les humbles, ceux qui ont un vrai savoir, les modestes, les plus pauvres, les plus honnêtes aussi, parce que les plus conscients, ceux-là ne veulent pas du pouvoir. Celui qui est juste et vrai n'a pas du tout envie de s'emparer du pouvoir puisque le pouvoir – qui a en soi la particularité d'être à « prendre », d'être « envié », d'être objet de convoitise – ne peut être que pervers et ne peut qu'attirer les pervers comme les mouches sont attirées par la merde!

Celui qui présente sa candidature pour être élu, est un pervers qui s'ignore. Le pouvoir qui se veut est un pouvoir illégitime. Le pouvoir qui s'exerce au nom d'un collectif humain par l'obligation d'un tirage au sort ne peut être conçu que comme un service des intérêts du bien commun excluant tout profit personnel et toute ambition personnelle: c'est une charge et un sacrifice de soi pour le bien commun.

Celui qui est vraiment juste, c'est celui qui se gouverne lui-même et sachant à quel point cela est exigeant se garde bien de vouloir gouverner les autres. Chacun peut dès lors comprendre à quel point ceux qui veulent être élus pour gouverner les autres sont les pires d'entre nous et la garantie du désastre assuré.

Ce sont les plus riches, les grandes puissances financières, les grandes fortunes, les grandes entreprises du CAC40, les milliardaires possédant tous les instruments de contrôle de l'opinion publique, l'incarnation du capitalisme sauvage parasitaire de la société, qui se sont emparés du pouvoir d'écrire les Constitutions et donc les lois qui en découlent. Les élections sont entièrement manipulées par cette ploutocratie dominante. C'est cette caste de riches qui nous impose ses « représentants », sa « monnaie unique », ses « lois » toujours en sa faveur... Pour eux, l'élection est le moyen efficace de conserver le pouvoir ad vitam aeternam et de s'assurer que la production du droit leur sera favorable. Ce sont les « élus » qui ont fait un jour le choix « irréversible » de l'élection, car cela garantissait que le pouvoir serait exclusivement entre leurs mains. Ceux qui sont élus, vont défendre des intérêts particuliers puisqu'ils se savent redevables de ceux qui ont tout fait pour les placer à cet endroit!

Si le peuple abolissait les élections et reprenait en mains sa souveraineté politique, c'est le capitalisme sauvage parasitaire financier qui disparaîtrait massivement en tant que tel ou qui serait radicalement « subverti ». L'élection produisant un système de domination du grand nombre par le petit nombre, il est évident que ce petit nombre est la condition sine qua non à l'existence même du capitalisme sauvage, seul instrument d'esclavage capable de dominer le grand nombre. Les élections paralysent les gouvernés et offre gracieusement le pouvoir aux pires gouvernants.

Ce que disait Robespierre dans un discours à la Convention Nationale, le 17 pluviôse an II, 5 février 1794, était assez juste sur le sujet : « *La démocratie est un état où le peuple souverain, guidé par des lois qui sont son ouvrage, fait par lui-même tout ce qu'il peut bien faire, et par des délégués tout ce qu'il ne peut faire lui-même.* »

C'est le citoyen qui produit lui-même les lois auxquelles il consent à obéir. Les électeurs ne sont pas les citoyens car ils sont justement, par le processus électoral, dépossédés du contrôle qu'ils devraient exercer sur les intérêts du bien commun et qui les fait citoyens: l'élection est en soi une infantilisation.

La psychologie comportementaliste a depuis longtemps démontré que lorsqu'on donne à une personne qui ne recherche pas à dominer les autres une vraie responsabilité en lui faisant confiance, elle se montre pratiquement toujours à la hauteur de la confiance et de la tâche qu'on lui a confiée. L'élection ne favorise pas le souci du bien commun, mais celui de répondre aux impératifs idéologiques du parti qui a placé le



candidat dans la posture d'être son représentant. L'élection implique la stratégie du mensonge: c'est celui qui mentira le mieux qui sera élu. Il faut mentir pour être élu, mentir pour appliquer une politique qui ne peut pas être le seul souci du bien commun, mentir à la fin du mandat pour être réélu. Le principe de l'élection c'est celui du mensonge permanent: on en a eu un exemple particulièrement frappant dans l'élu François Hollande... Le coefficient de probabilité démontre en soi que le tirage au sort écarte d'office les escrocs, les salauds, les menteurs, les tyrans, les ordures que nous voyons installés au pouvoir et qui nous maltraitent sans discontinuer à longueur de générations.

Un élu, une fois élu a carte blanche et fait ce qu'il veut: il se croit le « meilleur » puisqu'il a été « élu » entre plusieurs candidats au pouvoir. L'élection produit des maîtres dominant des électeurs dominés. Le tirage au sort produit des égaux. Nous constatons depuis bien longtemps, à quel point « l'Assemblée Nationale représentative » n'est absolument pas représentative du corps social de la France. Pourtant c'est cela que Macron veut à tout prix préserver, éviter « d'affaiblir »!

Celui qui est tiré au sort pour exercer un service au profit du seul bien commun reste sous le contrôle de l'ensemble des citoyens puisque ceux-ci sont tous concernés par le tirage au sort.

De plus, le tirage au sort entraîne avec lui la rotation dans les charges, l'impossibilité du cumul des mandats, interdit une professionnalisation de la politique, respecte l'égalité et ferme la porte aux partis, aux sectes politiques, aux castes de profiteurs. Ceux qui recherchent le pouvoir ne peuvent pas avoir en eux la passion du bien commun, mais l'obsession d'un objectif idéologique pour une satisfaction personnelle égocentrique.

Le tirage au sort dispose d'emblée la personne à se mettre au service de l'intérêt général.

Nous comprenons maintenant pourquoi les élections donnent systématiquement la gouvernance à une oligarchie, à la caste des riches qui veille sur la pérennité de son pouvoir, liant ainsi le capitalisme sauvage à la position de dominant pour être prédominant, alors que le tirage au sort donne la gouvernance aux gens humbles de la démocratie.

Ainsi, la Constitution écrite par le peuple, doit limiter les pouvoirs par le contrôle du RIC en toutes matières. Si les hommes au pouvoir écrivent eux-mêmes les règles du pouvoir, c'est-à-dire, la Constitution, pratique qui est devenue courante depuis longtemps et qui enlève à la Constitution toute sa valeur constitutionnelle, alors on peut être assuré que ceux qui sont au pouvoir vont édifier leur puissance sur l'impuissance du peuple. Ils vont prévoir tout ce qu'il faut pour avoir tous les droits en obligeant le peuple à se taire et à obéir.

La priorité absolue pour nous désormais, c'est le tirage au sort d'une Assemblée Constituante, sans l'avis de personne actuellement au pouvoir. Le peuple doit prendre en mains cette initiative et organiser ce tirage au sort. Puis, l'Assemblée Constituante se mettra au travail. Lorsqu'une nouvelle Constitution aura été donnée à la France par les Français, ils déposeront tous les « élus » et passeront à une nouvelle forme de gouvernance qui n'aura plus rien à voir avec la monarchie absolue républicaine que nous connaissons. Si le Pouvoir en place ne veut pas se plier à la volonté du peuple, alors il sera déposé par la force.

Les « élus » actuels sont le problème des Français puisqu'ils dominant les « électeurs » en s'imposant à eux, en refusant de les écouter, d'écouter leurs doléances et leur revendications légitimes. Ils sont persuadés qu'ils incarnent ce qui est bien et bon pour le peuple et ne veulent pas changer de cap, comme ils ne veulent pas non plus donner une souveraineté aux citoyens qui pourraient dès lors les contrôler... Puisque les « élus » confisquent le pouvoir constituant du peuple, la solution ne peut pas venir du problème: la solution est du côté des citoyens qui sont les seuls à pouvoir changer quelque chose à cette situation anti démocratique actuelle. La démocratie est dans le contrôle que peut exercer le peuple sur les gouvernants « tirés au sort ». Si les gouvernés peuvent rigoureusement contrôler en permanence les gouvernants, alors on est en démocratie.

Nous devons retrouver le statut de « citoyens constituants », comme au Venezuela qui est un exemple de démocratie participative.

C'est encore Montesquieu qui disait: « *C'est une loi fondamentale de la démocratie que le peuple fasse les lois.* » (Montesquieu, De l'esprit des lois, 1748, livre 2, Ch. 2)

Nous devons comprendre, par conséquent, que les Députés du peuple, ne peuvent pas être des « représentants », mais ils ne sont que des « commissaires ». Ils sont là pour faire le travail législatif qu'ensuite le peuple devra ratifier ou pas. Une loi, n'étant pas ratifiée par le vote du peuple, est nulle et sans valeur. Personne ne doit tenir compte de cette loi qui doit être dès lors éliminée.

Tout citoyen a le devoir de contrôler la légitimité de ce qui lui est demandé par un gouvernant; il doit vérifier si ce qui lui est demandé est conforme à la Constitution; c'est lui qui est l'arbitre de l'État auquel il ne doit jamais être soumis. Le citoyen a le devoir de vérifier le bien fondé d'un comportement des gouvernants s'il le trouve suspect. Si une décision des gouvernants met en péril les libertés publiques, ces gouvernants doivent être directement sanctionnés et révoqués.

Dans son discours du 29 juillet 1792, Maximilien Robespierre, disait : « ... *Le peuple est opprimé toutes les fois que ses mandataires sont absolument indépendants de lui.* »

Dans une démocratie, le sort distribue les charges, le magistrat rend compte de ses actes, les décisions sont contrôlées par le peuple.

Dans son discours du jeudi 25 avril dernier, Macron, repris en chœur par ses partisans, répétait que le mécontentement des Français provenait de ce que ses réformes galopantes n'allaient pas assez vite! La macronie qui avait joyeusement éborgné les Gilets-jaunes reprochait au peuple d'être aveugle. La pratique perpétuelle du Pouvoir est celle d'ôter les yeux à ceux qui veulent voir ou qui posent le regard sur ce qui ne doit pas être vu, puis leur reproche ensuite d'être des aveugles, de ne pas voir et de ne pas comprendre ce qu'il fait en toute connaissance de cause; car, le Pouvoir possède la connaissance, il sait d'un savoir quasi transcendant, alors que le citoyen est ignare, il ne sait rien et ne sait pas quel est son véritable bien! Il doit donc se taire et se soumettre en faisant le deuil de sa souveraineté au profit d'une souveraineté théocratique, puisqu'elle se réfère à une transcendance du pouvoir. Macron a expliqué, dans ses réponses aux journalistes, à quel point les gens ne comprenaient pas ses paroles qui sont toujours d'un très haut niveau et d'une subtilité telle que sa pensée juste et infaillible est incomprise par un peuple mentalement « retardé »! Ce Pouvoir est un aveugle de naissance qui disserte sur les couleurs sans se rendre compte de sa sottise...

Maintenant que nous sommes fixés sur la voie sans issue de la macronie dans son ensemble, il s'agit de s'organiser. Or, s'organiser c'est agir d'après une perception commune. Nous devons avoir une perception partagée de la situation. Une masse de gens déterminés à agir ensemble, n'a plus rien à voir avec une masse de gens sans volonté commune. Toute insurrection, quel que soit le lieu où elle se déroule, lance un signe bien au-delà d'elle-même, elle envoie un signal aux autres peuples; le sous-sol mental de l'inconscient collectif humain relie tous les peuples entre eux et les rend forts de cette force provenant de l'esprit. Nous verrons ce que nous pouvons faire de cette force.

Jean-Yves Jézéquel

La source originale de cet article est Mondialisation.ca

Copyright © Jean-Yves Jézéquel, Mondialisation.ca, 2019